

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 OCTOBRE 2015

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 29 Octobre, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : BERTRAND Emmanuel, CHARPIGNY Mathilde, LAURENT Jérôme (Pouvoir à ALBANESE Dorothee). Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

ACQUISITION DU BATIMENT INDUSTRIEL RPC SUPERFOS – ZA LES BENOITS :

➤ PROJET D'AMENAGEMENT – MAITRISE D'ŒUVRE : RESULTATS DE LA CONSULTATION D'ARCHITECTES

- a décidé à l'unanimité de retenir la proposition d'honoraires du Cabinet ATELIER 71 – 71480 DOMMARTIN LES CUISEAUX – arrêtés à 10% du montant des travaux estimés.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider ladite offre et passer la commande.

➤ LOCATION AUX ENTREPRISES : DEFINITION DES LOYERS ET PROJET DE BAIL PROFESSIONNEL (CHOIX D'UN NOTAIRE POUR L'ETABLISSEMENT DU BAIL)

- a décidé à l'unanimité de louer le bâtiment communal situé dans la Zone d'Activités « Les Benoits » aménagé en 3 cellules distinctes réparties en 2 blocs à compter du 01.03.2016.
- a fixé le montant du loyer (2 variantes : avec ou sans entretien des espaces verts par la commune).
- précise qu'un bail professionnel sera établi pour chaque location, soit par la SCP PERRAULT et PERE – 71470 ROMENAY, soit par Maître COILLARD Philippe – 01190 PONT DE VAUX.
- a donné à l'unanimité pouvoir à M. le Maire afin d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en location des cellules et afin de signer les baux professionnels correspondants avec les futurs locataires.

PROJET DE RENOVATION DE L'IMMEUBLE CHEVAUCHET : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION DETR AU TITRE DE L'ANNEE 2016

- a validé à l'unanimité le plan de financement prévisionnel du projet de rénovation de l'Immeuble Chevauchet.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à établir le dossier de demande de subvention pour l'année 2016 au titre de la DETR sur cette base.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET ASSAINISSEMENT ET BUDGET LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3

➤ BUDGET ASSAINISSEMENT

- a approuvé, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	C/6218 10 € C/6226 - 5000 € C/6228 10600 €	C/704 5610 €
TOTAL	5610 €	5610 €

➤ BUDGET LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3

- a approuvé, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	C/611 160 €	C/71355 160 €
TOTAL	160 €	160 €

PROJET D'ADHESION AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CNAS)

- a décidé à l'unanimité d'adhérer au CNAS à compter du 01.01.2016 et autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion.
- a désigné Mme TRONTIN Jacqueline en qualité de déléguée élue pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

REMBOURSEMENT GROUPAMA (3337.06€) – SINISTRES DES 12 ET 17.07.2015 A LA SALLE SOCIO-CULTURELLE : VOLS AVEC EFFRACTIONS (PORTES INTERIEURES, RECHAUD, VAISSELLE, SONORISATION ET ENCEINTES, ETC) :

- a accepté à l'unanimité le remboursement de Groupama Rhône Alpes Auvergne d'un montant de 3337.06 €.

VENTE DE L'ANCIEN VEHICULE COMMUNAL DE TYPE RENAULT KANGOO

- a décidé, à l'unanimité, de vendre en l'état à Mlle Aurore VENTRICE (Commune de rattachement : CHATELLERAULT) l'ancien véhicule communal de type Renault Kangoo au prix de 1000 €.
- autorise M. le Maire à accomplir les formalités relatives à la cession dudit véhicule.

DENONCIATION DE LA CONVENTION D'AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL) RELATIVE AUX LOGEMENTS SIS IMMEUBLE CHEVAUCHET (ECHEANCE FIXEE AU 30.06.2016 AVEC PREAVIS DE 6 MOIS)

- a décidé, à l'unanimité, de dénoncer la convention d'aide personnalisée au logement (APL) relative aux logements communaux sis Immeuble Chevauchet à Romenay dont la prochaine date d'échéance est fixée au 30.06.2016.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la dénonciation de ladite convention et à accomplir toutes les formalités s'y rapportant.

AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par la commune de Romenay pour les travaux d'extension de la salle des fêtes Jean Deniset avec création d'une salle d'évolution située « 20, Avenue Jean Jaurès ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. DARGERÉ Frédéric pour la construction d'un atelier sur sa propriété située au lieudit « Prognat - 316, Route de Curciat ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par la Société ECORENOVE pour le compte de Mme Emanuela RODIGARI-PELLAZ pour l'installation de 18 panneaux solaires en toiture (35 m²) sur sa propriété située « 112, Chemin des Terriers – Le Grand Biolay ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par la Société AB Services pour le compte de M. Pascal GUSCIGLIO pour la pose de 12 panneaux photovoltaïques (19.20 m²) sur sa propriété située « 1089, Route de Corcelles ».

ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT – DEMANDES DE SUBVENTION : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE A LA DEMANDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE S. ET L. (AFIN DE S'ENGAGER A METTRE EN PLACE LE RPQS ET LE REGLEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2016)

- s'est engagé, à l'unanimité, à mettre en place à partir de l'année 2016 :
 - Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement
 - Le règlement du service d'assainissement

PROJET D'ACQUISITION D'UN NOUVEAU SOUFFLEUR A FEUILLES A DOS THERMIQUE

- M. Roger DONGUY est sorti de la salle et n'a pas pris part à la délibération.
- a décidé, par 16 voix pour, de retenir l'offre de l'entreprise Roger DONGUY SARL – 71470 ROMENAY d'un montant de 495.83 € HT soit 595.00 € TTC.
- Autorise M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

A PRIS CONNAISSANCE :

- de la nomination de M. Romain BOURGEOIS à compter du 01.11.2015 en qualité de régisseur du Musée de la Ferme du Champ Bressan.
- des dates des élections régionales les 06 et 13 décembre 2015 et des modalités de tenue du bureau de vote.
- de la visite de la commune prochainement par M. le Préfet de S. et L. et Mme la Députée Cécile UNTERMAIER
- de la nouvelle répartition des sièges et des délégués qui siègeront à la Communauté de Communes Saône Seille Sâne (Romenay = 3 délégués : M. Didier GEROLT / Mme Ginette GALLAND / M. Roger DONGUY)
- du compte-rendu de la réunion de chantier n°3 pour les travaux de voirie 2015 sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Seille Sâne.
- des nouveaux horaires du bureau de Poste de Romenay à compter du 09.11.2015 (acceptation de la proposition retenue par le conseil municipal lors de la séance du 28.05.2015).
- du don de 1030.11 € au profit du CCAS de Romenay de la part de l'APICB suite à sa dissolution.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

